

NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble

Merci à tous !



Page **8**

Xynthia la solidarité en marche

N° **16**
JUN
2010



« Etre libre, c'est être informé » Voltaire



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Avec ce 16e numéro, le magazine municipal, nouvelle formule, fête ses quatre années d'existence.

Chaque trimestre, nous avons souhaité vous apporter le plus d'informations possible sur tous les aspects de la vie de la collectivité, de l'histoire locale à la vie associative en passant par les travaux et les brèves qui nourrissent notre

quotidien.

Cela fait une vingtaine d'années que les municipalités successives se sont engagées dans le développement de la communication.

Au delà du magazine trimestriel, un site internet a été créé. En vous connectant sur ww.nieul-sur-mer.fr, vous pouvez accéder à tout un panel de rubriques informatives.

D'autres moyens de communication comme l'agenda mensuel, distribué dans les boîtes aux lettres, ou les panneaux, installés aux différentes entrées de la commune, permettent de vous informer sur les différentes manifestations municipales et associatives.

L'échange direct doit également exister. Des réunions sont régulièrement organisées sur des sujets bien précis comme, par exemple, la révision du plan d'occupation des sols ou la mise en œuvre de travaux de voirie.

Notre objectif est de vous permettre d'avoir une connaissance la plus complète possible de la vie municipale et les élus restent à la disposition de celles et ceux qui auraient encore des interrogations non satisfaites.

C'est enfin au nom de cette communication que le dossier principal de ce magazine traite de l'après tempête, les interrogations des sinistrés, mais aussi de l'ensemble de la population, étant multiples.

Cordialement,

Henri LAMBERT
Maire de Nieul-sur-Mer

Racines

L'origine des fiefs

A quoi vous font penser les noms de « *la Mortanière* », « *Fourbeau* », « *Chandeniers* » ou bien « *la Jarosserie* » ? Peut être à rien ou bien vaguement à quelques noms anciens. Les noms de « *Payaud* », « *Prée-aux-Bœufs* » ou « *Grands Champs* » vous sont en revanche beaucoup plus familiers. Et pourtant tous font référence aux mêmes lieux : les fiefs nieulais.



Vers 1220 apparaît dans les textes le nom de « *Grand Fief d'Aunis* » : ce terme désigne un important fief qui s'étend sur plusieurs paroisses au nord de La Rochelle et où, l'élément n'est pas négligeable, la vigne a pris une extension considérable. Malheureusement nous ne possédons pas le dénombrement de ce fief car il est, très tôt dans l'histoire, entré dans le domaine comtal, de sorte qu'il a été pendant longtemps mal connu.

Les études faites antérieurement (notamment à l'aide de documents de l'administration d'Alfonse de Poitiers et de contrats d'engagement du XVI^e siècle) ont toutefois permis de mettre en évidence que le Grand Fief d'Aunis découle à l'origine du démembrement de la châtellenie de Benon.

Des précisions nous sont fournies grâce à l'établissement, en 1246, d'un état du vignoble local, état reconnu sous le nom de « *terrier du Grand Fief d'Aunis* », qui a nécessité la réalisation d'un arpentage du vignoble (afin d'établir les impôts) et donc des milliers de parcelles qui le composaient. Ce document publié beaucoup plus tard (en 1874) nous livre quelques secrets. Ainsi on y apprend que l'ensemble du vi-



Les nieulais : une histoire qui remonte loin dans le temps

Le noble était réparti en plusieurs « fiefs » portant différentes appellations dont un nommé : Fief de Nieul.

Le document, bien que fort précis pour l'époque, ne l'est toutefois pas suffisamment pour saisir l'implantation exacte de chaque fief. On peut malgré tout situer quelques parcelles grâce à leur proximité avec un lieu habité, un chemin, un terroir dont le nom s'est conservé ou bien grâce à l'emplacement d'un « treuil ».

On sait ainsi qu'il existait un fief « près l'Enfermerie (actuel Renfermis) et la voie de Laubressay », un autre près du moulin

de Sermaize, un troisième « près la voie de Laubressay à la Prée-aux-Bœufs », un autre encore « près la voie du Payaud à Nieul ». Combien de fiefs ont existé en tout depuis l'origine, voilà une question à laquelle il est impossible de répondre.

Certains fiefs ont disparu : le fief des Tonnelles, des Basses Morillonnières ou celui des Portières. Le fief de Chandéniers, par exemple, domaine important recensé en 1572 apparaît dans les archives jusqu'en 1776. Le cadastre napoléonien de 1811, en revanche n'indique plus rien. Il se situait, dans le périmètre des Groies et des Grands Champs. ♦



Carte de Nieul-sur-Mer du XIX^e siècle

Carte reproduite avec l'autorisation de la Médiathèque Michel Crépeau - La Rochelle

Pour que les seigneurs puissent obtenir exactement leur part de vendange, il fallait que les raisins soient pressés sur place. Des pressoirs ou « treuils » et des celliers étaient donc répartis en plein champs à travers le Grand fief.



Carte actuelle de Nieul-sur-Mer

Principales sources : « Nieul-sur-Mer » de Françoise Lafon, publication de la société d'archéologie et d'histoire de l'Aunis - 1993 - ainsi que le fonds Millot

© IGN - Top 25 - n° 1329

2 Éditorial

3 Racines

L'origine des fiefs nieulais : une histoire qui remonte loin dans le temps

4-5 Démocratie

Budget : des projets et des dépenses maîtrisés

6 Dossier

La tempête Xynthia

9 Solidarité

Xynthia : la solidarité en marche

8 Environnement

Tri sélectif : un acte éco-citoyen

10 Pratique

11 Passionné(e)s

13^e festival de peinture

12 Calendrier



Mairie de Nieul-sur-Mer

Service Communication

BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer

Tél. 05 46 37 40 10

mairie@nieul-sur-mer.fr

www.nieul-sur-mer.fr

Directeur de la publication :

Henri Lambert

Rédactrice en chef

et secrétaire de rédaction :

Nancy Henry

Maquette : RC2C

Photo de couverture : J+M

Photos : Service Communication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Imprimé sur du papier certifié 100 %

PEFC, issu de la gestion durable des

forêts.

Tirage 2 550 exemplaires

Dépôt 2^e trimestre 2010

Présents sur la photo :

Les enfants de gauche à droite :
Inès HOREAU et Janelle CONNIL,
élèves au conseil des enfants

Les adultes de gauche à droite :
Marie-Thérèse RENAUD,
présidente du Club des Blés d'Or

Joël BONNEAU, président
de l'association paroissiale

Serge LEBON

J. Paul BEAUVAIS,
président de l'ACCA

Serge LANOË, président de
la chorale Sol Fa Sans Ré

Michèle GAIGUANT, agent du CCAS

Alain PERON, agent du centre
technique municipal



Budget

Des projets et des dépenses maîtrisés



Des sanitaires publics vont être installés dans le parc municipal

Malgré la crise toujours présente et le désengagement de l'Etat, la commune garde le cap et maintient ses investissements.

Adopté le 31 mars dernier par le conseil municipal, le budget 2010 s'équilibre à la somme de 5 519 892 euros. Il enregistre une augmentation de 7,72% par rapport à 2009.

Stabilité des dépenses de fonctionnement...

L'ensemble des dépenses de fonctionnement est évalué à 3 656 692 euros. Avec une hausse de seulement 0.17%, elles sont quasiment stables par rapport à 2009

... et augmentation des dépenses d'investissement

Les difficultés liées à la crise n'empêchent pas la collectivité de poursuivre son programme d'investissement. Les bâtiments communaux constituant un patrimoine qu'il faut préserver et entretenir, 500 000 euros y seront consacrés notamment pour l'école Chobelet et la chapelle de Lauzières.



La modernisation du réseau d'éclairage public permettra la réalisation d'économies d'énergie

Les travaux de voirie et de réseaux représentent quant à eux 700.000 euros.

Au cours du second semestre, des services de la mairie vont s'installer dans l'annexe située derrière l'école Chobelet (ancien local jeunes). L'adaptation du bâtiment ainsi que son équipement prennent une part importante dans les 140.000 euros prévus pour les acquisitions de matériels et de mobiliers.

Des recettes de fonctionnement en légère augmentation

2,8%, c'est la progression des recettes de fonctionnement qui découle pour l'essentiel de l'augmentation des taux d'imposition de 1,5% (ce qui permet au produit fiscal de progresser de 5,06%)

En revanche on ne peut que constater le désengagement de l'Etat dont les dotations ne progressent pas.

La commune réalise un emprunt

Bien qu'un emprunt de 500.000 euros soit réalisé pour financer les investissements planifiés, la commune garde un taux d'endettement de 16%, identique aux années précédentes. Cette stabilité est due à l'augmentation des recettes de fonctionnement d'une part et à des échéances d'emprunts arrivant à terme d'autre part.



Rénovations des toitures et façades de la mairie, de l'école Chobelet ainsi que de la chapelle de Lauzières sont programmées au cours de cette année.



C'est le temps des vacances

■ Des activités pour grandir et apprendre le « vivre ensemble »

Au-delà de l'aspect pratique pour les familles, l'accueil de loisirs (nouvelle dénomination du centre de loisirs) ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires, est un espace éducatif à part entière.

Cette structure municipale, ouverte à tous, propose de multiples activités aux enfants âgés de 3 ans (scolarisés) à 12 ans. Durant l'été 2009, plus de 150 enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs. Cette année encore, la commune propose des activités riches et variées dont le programme détaillé est actuellement disponible dans les écoles, l'accueil de loisirs, la mairie et bien sûr le site internet de la commune : www.nieul-sur-mer.fr



■ Passeport Loisirs Jeunes : des activités et de l'autonomie

Les activités qui intéressent les jeunes ne sont pas toutes localisées sur la commune.

Aussi la municipalité se mobilise en partenariat avec la Ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération pour permettre aux jeunes gens de la commune de profiter de leurs vacances d'été, période propice à l'échange, aux loisirs, aux divertissements et à la détente...

Le Passeport Loisirs Jeunes propose un panel d'activités culturelles et sportives pendant les mois de juillet et d'août et permet aux jeunes de gérer leur temps tout en les responsabilisant par des engagements à respecter et par la pose de rendez-vous avant d'accéder aux activités... tout ça pour moins de 40€ le passeport, transport compris...

Attention il n'y a que 40 places disponibles.

Renseignements et inscriptions auprès du
CDIJ 2 rue des Gentilshommes à La Rochelle
Tél 05 46 41 22 32

Toujours plus d'activités : les minis-camps

Pour la première fois, trois minis-camps sont proposés en juillet. Ces séjours d'une durée de trois jours sont destinés uniquement aux enfants et aux jeunes de 9 à 14 ans.

L'objectif de ces séjours est de faire partager aux enfants, une belle aventure collective au grand air, en dehors de leur environnement habituel.

Les activités proposées se font toujours en fonction de l'âge des enfants et des jeunes.

Renseignements et inscriptions en mairie et à l'accueil de loisirs.

Tél 05 46 37 40 10

Date limite des inscriptions le 25 juin 2010

Nouveau !

Si vous souhaitez recevoir les programmes des mercredis ou des vacances scolaires par mail nous vous invitons à adresser un courriel à l'adresse suivant : centerdeloisirs.nieulsurmer@orange.fr. N'oubliez pas de mentionner les nom et prénom de l'enfant ou du jeune ainsi que son âge et bien sur l'adresse mail à laquelle vous voulez les recevoir.

Le mot de l'opposition

Comment traduire le budget d'une commune ?

Démarche primordiale de la vie de la collectivité le budget de la municipalité concerne chaque habitant. Mais comment l'interpréter et en saisir toute l'importance ?

Pour faire simple, comparons le budget d'un ménage au budget d'une commune. Il doit être équilibré, en clair les recettes doivent couvrir les dépenses, un ménage est rassuré quand il est en mesure de mettre de l'argent de coté pour faire des projets ou pallier à des dépenses imprévues... Pour une commune c'est strictement la même chose mais on emploie le terme de capacité d'autofinancement. C'est-à-dire être capable de dégager un excédent de recettes de fonctionnement qui sera reporté après le vote du compte administratif de l'année écoulée en dépenses d'investissement lors du vote du budget primitif de l'année à venir.

Si on fait le bilan de l'année écoulée, à l'instar des communes comparables à la nôtre, nos principales ressources sont constituées d'impôts et taxes, ainsi que de dotations et subventions de l'Etat pour couverture des charges transférées à la commune dans le cadre de la décentralisation. Il convient dès lors d'être forcément prudents, les communes ne sont plus seules maitresses de leur avenir en raison de la fluidité des situations locales, des ressources qui ont tendance à stagner et des situations nouvelles qui résultent des transferts de compétences.

L'ensemble du conseil municipal a pu juger que le compte administratif de l'année 2009 était sain, un endettement un peu supérieur aux villes de mêmes strates mais qui s'explique par les travaux engagés ces dernières années, un réel effort mis en œuvre pour atténuer les charges à caractère général, la gestion courante et les charges de personnel. Néanmoins notre capacité d'autofinancement peut paraître fragile au regard des excédents qui compensent tout juste le remboursement de la dette.

En revanche, Monsieur le Maire s'est insurgé quand les élus de l'opposition ont choisi de s'abstenir pour le vote du budget primitif, c'est-à-dire les choix d'investissements pour l'année à venir ! Que l'on ne se méprenne pas, s'abstenir n'est en aucun cas, dans notre esprit, la manifestation d'un désintérêt, c'est simplement le moyen démocratique d'expression pour signifier à la majorité « décideuse », qu'elle peut être faillible et que tout ce qu'elle met en place n'est pas « l'unique vérité ». Le coût de quelques places de parking vient s'ajouter à celui de l'achat de locaux (dont on ne sait plus très bien la destination finale) et ainsi de suite.

La parole est à vous !

Les élus de l'opposition.

- Florence Taveau
- Philippe Durieux
- Valérie Vaquette
- Gaston Bértault



Semaine découverte pour les 138 enfants de l'école Chobelet sur l'île d'Oléron du 15 au 19 mars 2010. 26 adultes « enseignants, animateurs et bénévoles » accompagnaient les élèves dans cette aventure. Le Maire Henry Lambert et Michel Planche, l'Adjoint délégué à l'enfance et la jeunesse, se sont rendus sur place pour rencontrer l'ensemble des participants.

6

La tempête Xynthia un sinistre état des lieux

Le 28 février est une date qui restera malheureusement gravée dans les mémoires de la commune et particulièrement dans celle des habitants du secteur de Lauzières. Cette nuit-là l'océan s'est déchaîné et a frappé le littoral avec une force rarement observée. Du chenal du port, les vagues se sont engouffrées dans le marais, remontant la rue du Petit Port, inondant les habitations, saccageant les paysages et maltraitant les habitants. Au matin, presque étrangement, le soleil avait repris sa place et sous ses rayons, nous découvrons l'étendue des dégâts et le malheur des sinistrés.



L'eau est montée haut, très haut, inondant une partie de Lauzières et de ses habitations, le marais, le terrain des archers de la Tublerie. On a relevé plus d'un mètre d'eau par endroit.



Le chemin côtier a disparu sous l'enrochement que l'océan a déplacé.

Le port de Plomb paye un lourd tribut : en plus de trois bateaux détruits, c'est l'ensemble des installations (points d'eau extérieurs, électricité, pontons) et des bâtiments qui a été détruit. La digue n'a qu'en partie réussi à résister aux éléments.

Dès le dimanche matin les services techniques ont entamé un long travail de déblayage et de nettoyage des rues. En tout près de 100 tonnes de déchets et de débris issus des rues et des habitations ont été évacués vers la « carrière ».

6 Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble - juin 2010



A Nieul-sur-Mer, dans le bourg de Lauzières, ce sont près de 150 maisons qui ont été sinistrées lors du passage de la tempête Xynthia.

Dès le lendemain, les élus de la municipalité et les services municipaux étaient à pied d'œuvre pour accompagner les sinistrés et leur apporter les premières aides.

La municipalité n'a cessé par la suite, notamment par le biais du centre communal d'action sociale, d'être à l'écoute des personnes et de les accompagner dans leurs démarches.

▶ La mobilisation du Conseil régional et général

Très réactif, le Conseil régional a mis en place les premières aides susceptibles d'accompagner les sinistrés dans leurs difficultés. Une enveloppe de 50 000 euros a été allouée pour attribuer une aide financière en espèces aux sinistrés afin qu'ils puissent assumer les dépenses de produits de première nécessité. Près d'une vingtaine de véhicules ont été mis à disposition sur une période d'un mois afin qu'ils puissent se rendre sur leur lieu de travail et qu'ils disposent de temps pour racheter un nouveau véhicule.

vit.

Le Conseil général s'est aussi fait le relais de certaines aides en mettant en place une cellule de crise oeuvrant pour l'attribution d'aides financières ou encore d'aide au relogement.

▶ Un zonage incompréhensible

Le 26 mars, Monsieur le Préfet convoquait Monsieur le Maire, Henri Lambert, pour lui faire part de la décision du gouvernement : le bourg de Lauzières avait fait l'objet d'une étude qui permettait d'aboutir aux conclusions suivantes : près de 30 maisons étaient considérées établies dans des zones de danger avéré et faisaient donc l'objet de destruction. Après moult discussions, contestations et retournements de situation, la décision de l'Etat est annoncée officiellement dans les médias le 27 avril : 11 maisons à Nieul-sur-Mer font désormais partie de la zone de danger avéré dite « zone de solidarité ».

Un zonage en jaune est également tracé qui fera l'objet de prescriptions ultérieures.

-  Zone submergée recensée le 1^{er} avril 2010
-  Zone d'extrême danger à délocaliser
-  Zone submergée à prescriptions spécifiques



© Préfecture de la Charente-Maritime - Avril 2010

▶ La contestation s'organise

Face à cette décision de zonage incompréhensible, la contestation s'organise : sur quels critères ont été établis ces zonages ? qui sont les experts mandatés par l'Etat et quelles sont leurs compétences ? Mais surtout, le questionnement porte sur des éléments de fond : pourquoi certaines maisons peu ou pas inondées font-elles l'objet de la vindicte de l'Etat ? La commune de Nieul-sur-Mer et certaines communes de l'île de Ré sont-elles traitées sur le même pied d'égalité ?

Autant de questions qui ont favorisé la création d'une association de défense des sinistrés portée par Annie Manac'h.

Monsieur le Maire participe aussi activement à cette contestation en entrant dans une procédure judiciaire le 28 avril par le dépôt d'un référé de mesures utiles auprès du juge administratif enjoignant l'Etat de fournir les éléments d'expertise qui ont contribué à l'élaboration d'un zonage à Nieul-sur-Mer. Cette contestation aujourd'hui portée devant la justice semble n'en être qu'à ses premiers balbutiements...

Un Plan Communal de Sauvegarde

La tempête Xynthia a mis les services communaux dans une position jusqu'alors inconnue. Il a fallu réagir vite, très vite, regrouper les hommes et les moyens, organiser les premiers secours aux habitants sinistrés.

La catastrophe a montré qu'il était essentiel dans ces moments de crise de bénéficier d'une organisation précise et structurée.

La municipalité a donc décidé de mettre en place un plan communal de sauvegarde dont le but est de prévoir, d'organiser et de structurer les dispositions à prendre sur la commune en cas de sinistre.

Parce que malheureusement, nous ne sommes pas à l'abri d'un nouveau sinistre...



Xynthia

La solidarité en marche

La tempête Xynthia a permis de se rendre à l'évidence : la solidarité existe bel et bien sur notre commune de Nieul-sur-Mer.

Une solidarité qui s'est tout d'abord exprimée entre les sinistrés eux-mêmes mais aussi entre les habitants de Lauzières.

Mais, plus largement, c'est toute une chaîne d'entraide qui s'est mise en place à travers de nombreux dons de vêtements, de mobilier et de matériel électroménager mais aussi de dons en espèces proposés par les particuliers.

Les associations ne sont pas en reste puisque, outre l'association paroissiale dirigée par Joël Bonneau qui a organisé la distribution de

vêtements, certaines associations ont fait des dons au centre communal d'action sociale (CCAS) pour venir en aide aux sinistrés :

L'association des chasseurs (ACCA), la chorale Sol Fa Sans Ré, qui grâce au spectacle organisé dans la commune le samedi 20 mars, a versé la somme de 1 400 €, et encore plus récemment, le Club des Blés d'Or. Même le conseil d'enfants a participé à ce mouvement de solidarité en lançant un appel aux dons d'électroménager relayé par les écoles.



M. Beauvais remet au Maire un chèque de la part de l'ACCA pour aider les sinistrés



Les particuliers ainsi que les associations se sont largement mobilisés pour venir en aide à la population et pour remettre en état les paysages

Un grand merci

L'ensemble des élus adressent leurs plus vifs remerciements à :

- les sapeurs pompiers de La Rochelle,
- la gendarmerie nationale de Nieul-sur-Mer,
- les Scouts de France de La Rochelle ainsi que les Scouts de Rochefort/mer pour leur aide auprès des sinistrés et leurs actions de nettoyage,
- la Protection civile,
- les communes de Lagord, Périgny, Puilboreau et Saint-Xandre pour avoir envoyé plusieurs jours durant leurs équipes techniques en renfort,
- l'entreprise Levraud de Nieul-sur-Mer,
- l'entreprise APPIA,
- le centre de formation CIPECMA,
- l'institut médico-éducatif Le Breuil de Saint-Ouen d'Aunis,
- l'Association Communale de Chasse Agréée pour le don fait à l'aide aux sinistrés,
- le Club des Blés d'Or, également pour le don versé,
- la chorale Sol Fa Sans Ré pour le concert de

solidarité qu'elle a organisé et pour avoir reversé l'ensemble des recettes au bénéfice des sinistrés,

- l'association paroissiale pour sa participation active dans le dispositif de gestion des dons de vêtements,
- Monsieur et Madame Philbert et leurs enfants pour la remise d'un don
- le Conseil des sages de Nieul-sur-Mer,
- le Conseil des enfants de Nieul-sur-Mer,
- messieurs Rodolphe Chavignay et Pierre-Louis Prugnier, agriculteurs nieulais,
- monsieur Serge Lebon, ancien ostréiculteur de la commune,
- les agents communaux des services techniques et des affaires générales,
- les agents du centre communal d'action sociale
- toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont fait des dons, proposé leur aide ou offert un hébergement,
- toutes celles et tous ceux qui ont aidé les personnes sinistrées en toute discrétion et dans l'anonymat.



Tennis Club Nieulais

La balle est dans son camp !

L'assemblée générale du Tennis Club Nieulais qui s'est déroulée le mercredi 2 mai dernier a marqué un tournant dans la vie du club.

Après des années de dévouement au tennis en général et au club en particulier, Pascal Moreau, président depuis 2002 a fait valoir sa démission. L'ensemble des membres du Tennis Club tient à le remercier chaleureusement pour son implication dans l'association.

Une page se tourne donc et une nouvelle équipe voit le jour avec l'arrivée de plusieurs jeunes gens dans le bureau du club et avec l'arrivée, dès le début du mois de juillet, d'un nouveau moniteur, Christophe Rouxel.

Ces arrivées vont contribuer à dynamiser le club, déjà engagé sur une belle lancée avec la montée en pré-régionale de l'équipe 1 masculine.

Bien sûr ces changements d'organisation ne modifient pas le fonctionnement du Tennis Club qui reprendra ses « courts » dès le mois de septembre pour une nouvelle année sportive. En attendant la rentrée, des stages adaptés aux différents niveaux sportifs de chacun et aux différents publics (stages d'initiation, de perfectionnement, compétition, stages adultes de loisirs) seront organisés pendant l'été sur les terrains du club. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez des informations sur ses stages et sur nos activités en général, nous vous invitons à contacter le président du Tennis Club, Jackie Bertrand, au 05 43 86 20 84.

Prenez la balle au bond et rejoignez-nous ! ♦

Composition du nouveau bureau :

Jackie Bertrand, *président*
Laurent Chamouard,
vice-président
Mathieu Ha, *secrétaire*
Stéphane Beunel,
secrétaire adjoint

Yves Harlin, *trésorier*
Philippe Guezau,
trésorier adjoint
Maxime Bertrand,
coordination jeunes



En haut de gauche à droite : Pascal Moreau, Laurent Chamouard, Stéphane Beunel et en bas de gauche à droite : Maxime Bertrand et Grégory Argentiéri



Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Tri sélectif : un acte éco et citoyen



Nouveaux containers : « a trié... »

Dans le cadre de l'aménagement du parking de l'espace Michel Crépeau, les anciens containers à verre ont été remplacés par trois containers enterrés, plus discrets et plus esthétiques.

Ils sont destinés à recevoir le verre, les sacs noirs contenant les déchets ménagers ainsi que les sacs jaunes du tri sélectif.

Dorénavant si vous loupez la collecte des déchets ménagers ou du tri sélectif ou bien si vous vous absentez quelques jours, vous pourrez déposer vos sacs dans un des containers du parking de l'espace Michel Crépeau.



Les containers ont été installés grâce à un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui a fourni le matériel et assuré la pose. La commune de Nieul-sur-Mer a pris en charge les travaux de terrassement et de finition de voirie.

Plus jamais ça !



Prochaine distribution de sacs poubelles

Du mardi 31 août au samedi 11 septembre selon les horaires suivants :
en semaine **de 13h30 à 18h30**
et les **samedis matin de 9h30 à 11h30**.



Les distributions se dérouleront à l'espace Michel Crépeau. Pour les personnes ayant manqué la distribution, des séances de rattrapage sont organisées tous les mercredis au 23 quai Maubec à La Rochelle, petite place des Dames Blanches, de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h15 (pensez à vous munir d'un justificatif de domicile)

Pour plus d'informations : [N° Vert 0 800 535 844](tel:0800535844)

Un geste éco-citoyen

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

En France, le volume de nos déchets a augmenté de 10% en 10 ans et représente maintenant 390kg/an et par habitant (déchets ménagers et tri sélectif). Pour notre commune, cela représente plus de 2 000 tonnes par an ! Alors que la contestation des riverains des décharges et des incinérateurs est de plus en plus forte, nous pouvons tous agir pour diminuer nos déchets grâce à quelques gestes malins : Par « des achats malins » par exemple :

- je prends mon panier et je refuse les sacs plastiques
- je privilégie les produits sans emballage
- je choisis des produits rechargeables (piles, produits de nettoyage) ou durables (ampoules longue durée)
- je n'achète plus de produits « tout jetable » (lingettes, articles à usage unique...)

Et par la mise en place d'un composteur dans mon jardin qui permet de fabriquer de l'engrais de qualité avec les déchets organiques (épluchures, fruits abîmés...), les restes de repas et les déchets verts du jardin. ♦



La Communauté d'Agglomération met à la disposition des habitants de l'agglomération des composteurs individuels. Rens. 05 46 51 50 97





Programmation musicale

Pour patienter avant l'ouverture prévue en février 2011 de La Sirène, la salle des Musiques Actuelles de la CdA, XLR propose depuis maintenant plus de 2 ans une programmation « hors les murs ». Financées par la CdA, les saisons de concerts s'accompagnent depuis le début des travaux sur le bâtiment de soirées événements : ainsi « Premiers sons » marquait le début du chantier de La Sirène et un nouveau rendez-vous « Deuxièmes sons » est prévu le 9 juillet à l'occasion de la pose de la toile sur l'équipement. Avec l'arrivée du printemps, XLR livre une nouvelle programmation aussi enthousiasmante que la précédente où tous les genres sont représentés (jazz, ska, reggae, rock, blues, funk...). Pour plus d'informations : www.xlr17.fr



Improve your english*

« Vous souhaitez (ré)apprendre la langue anglaise, approfondir ou consolider vos connaissances ? Vous êtes anglais et souhaitez mieux maîtriser la langue française ? Des temps d'échanges verbaux entre français (ou ressortissants d'un pays francophone) et anglais pourraient se mettre en place à l'automne prochain. Comment se dérouleront ces temps, où, à quel rythme ? c'est le groupe qui le décidera. Alors si vous habitez Nieul-sur-Mer ou bien une commune environnante et si ce projet vous intéresse, vous pouvez me joindre pour plus de précisions au 05.46.37.93.67. See you soon** ! » Jacqueline Durand
* Améliorez votre anglais
** A bientôt

ERRATUM

Une erreur s'est glissée lors du précédent numéro de votre magazine dans les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque. Nous vous remercions de bien vouloir noter que la bibliothèque ouvre au public le samedi, à partir de 10h00 et non 9h30.

Un faux maire à la mairie !

Nieul-sur-Mer, encore une fois, a prêté son architecture aux caméras de cinéma. C'est au sein même de la mairie qu'un court métrage a été tourné au mois d'avril durant trois jours avec entre autres comédiens, l'acteur Jean-Claude Dreyfus, qui pour la circonstance a revêtu le rôle et l'écharpe de notre maire, qui s'est bien volontiers « plié au jeu ». Un faux maire pour célébrer un faux mariage entre deux enfants, amoureux l'un de l'autre, qui décident d'officialiser leur union devant Monsieur le Maire. Un mariage pas comme les autres pourtant tiré d'une histoire vraie. Le court métrage sera présenté dans sa catégorie au prochain festival de Cannes avant d'être projeté au public. En attendant, voici une photo de l'équipe et des deux maires nieulais...



L'équipe du tournage encadre les deux maires



Communiqué de l'ACCA communale

A vous tous, promeneurs, amoureux de la nature en tout genre, chasseurs :

L'ACCA (association communale de chasse agréée) a mis en place sur la commune de Nieul-sur-Mer un certain nombre d'abreuvoirs et d'abreuvoirs (voir photo). Ces objets ont plusieurs utilités : nourrir et abreuver le gibier bien sûr mais aussi toutes les autres espèces vivant sur le territoire. Les abreuvoirs permettent également aux promeneurs de désaltérer leur animal de compagnie (souvent un chien) lors d'une promenade en été. Malgré leur utilité, ces objets sont fréquemment victimes de dégradations ; et ce vandalisme est pénalisant tant pour l'association, et notamment en terme financier, que pour l'ensemble des « usagers » de la nature et de ses habitants. Nous mettons en outre en place des pièges pour réguler certaines espèces préjudiciables aux agriculteurs et notamment les renards dont l'espèce prolifère sur notre commune et qui peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'homme (par l'intermédiaire de vos animaux domestiques qui se promènent dans la nature) Ces pièges et ces cages sont comme les abreuvoirs et agrainoirs victimes de dégradations. Concrètement, tous ces agissements portent atteinte non seulement à nos objectifs de sauvegarde des espèces mais aussi à l'équilibre fragile de la faune. De plus nous vous rappelons que ces exactions sont passibles de poursuites judiciaires. Nous comptons donc sur le civisme de chacun pour respecter le matériel d'autrui. D'avance merci.

Le conseil d'administration de l'ACCA



Évadez-vous le temps d'une lecture

La bibliothèque municipale, avec le concours bienveillant du conseil des sages, propose aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes âgées dépendantes, un service de portage de livres à domicile. Cette action a pour but de favoriser l'accès à la culture, tout en privilégiant le lien social auprès des Nieulais isolés. Des membres du conseil des sages seront vos messagers. Ce service déjà en place pour quelques lecteurs prendra corps dès la rentrée de septembre. Si ce projet vous intéresse, vous êtes invités à vous faire connaître dès maintenant. Pour tout renseignement ou pour votre inscription, contactez la bibliothécaire au 05.46.37.39.18 ou par mail bibliothequenieulsurmer@orange.fr

Permanence des élus



Le maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone : 05 46 37 40 10 ou par courriel : mairie@nieul-sur-mer.fr en indiquant l'objet de la demande.



Le Conseiller général Jack Dillenbourg Contact : 06 72 70 29 83

11 Passionné(e)s

Le forum des associations, une vitrine associative

Evènement incontournable de la rentrée, le forum des associations se déroulera cette année le samedi 18 septembre de 14 à 18h à l'espace Michel Crépeau. Il sera ponctué d'animations et de démonstrations.



Pendant tout l'après-midi, l'ensemble du tissu associatif nieulais sera présent pour vous proposer leurs activités culturelles, sportives, festives et caritatives. Il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges et pour toutes les passions. C'est bien simple, à Nieul-sur-Mer, vous n'avez que l'embarras du choix pour occuper votre temps libre.

Et pour ne rien rater, un espace sera réservé à quelques associations extérieures à la commune qui proposent des activités différentes qui ne peuvent pas être pratiquées à Nieul-sur-Mer.

Si le forum des associations est le moment et le lieu unique pour trouver de quoi s'occuper pour l'année à venir, il est également l'occasion pour les associations de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, de rencontrer de

nouveaux bénévoles et de favoriser de nouvelles inscriptions.

A ce titre la municipalité est heureuse de coordonner cette initiative d'autant qu'une véritable synergie existe entre les services municipaux et les associations. Toute l'année, pour votre plaisir, des actions communes sont menées permettant ainsi une plus grande dynamique. ♦

Samedi 18 septembre sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux Nieulais. Toutes les familles arrivées sur la commune depuis le 1^{er} juillet 2009 sont invitées à s'inscrire en mairie avant le vendredi 10 septembre (une invitation sera ensuite adressée par courrier nominatif). Rens. et inscription 05 46 37 40 10

Festival de peintures : un 13^e rendez-vous haut en couleurs

Le festival de peinture a vu le jour en 1997 à l'initiative de l'association de peinture « Arts et Lumières » avec le soutien de la municipalité.

Le succès jamais démenti, l'expérience des années passées et la dynamique grandissante de ce partenariat, sont autant d'atouts qui nous ont conduit cette année à vous proposer, pour cette treizième édition, une nouvelle formule.

Nous vous proposons de vivre ce festival sous deux angles différents :

Tout d'abord en suivant « les peintres en chemin ». Voilà une façon agréable de rencontrer sur la commune, au détour d'une rue ou d'une place, des peintres qui donnent libre cours à leur passion et à leur talent en s'inspirant d'un sujet local, un bâtiment ou une vue.

Leurs tableaux réalisés sur les deux jours donneront lieu, dans le hall de la mairie, à une exposition ainsi qu'au vote du public le dimanche après-midi.

Mais vous pourrez également cette année suivre « le chemin des peintres », un circuit qui vous invitera à découvrir les artistes nieulais dans leurs ateliers, dans leurs environnements : une autre façon en somme de connaître leurs œuvres et de les apprécier tout en échangeant avec eux. En tout ce ne sont pas moins



de 22 artistes de la commune qui ont répondu présents à ce premier rendez-vous et vous ouvrent leur porte sur le monde de la peinture. Nous les remercions vivement.

En chemin et de peintre en peintre, nous vous invitons donc à venir profiter de ce parcours pictural inédit qui n'a d'autre prétention que celle de vous mener vers de belles rencontres, artistiques et humaines.

Pierre Laville-Liard, artiste peintre rochelais, sera l'invité de ce Festival et exposera à la chapelle de Lauzières du 6 au 12 septembre 2010. L'association PSYCHOSE POINT D'INTERROGATION, que soutient M. Laville-Liard, sera présente à ses côtés.

Le festival se déroule sur l'ensemble de la commune les samedi 11 et dimanche 12 septembre 2010. Un programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres prochainement.

Le port du Plomb en lumière...

Depuis des décennies le comité des fêtes et la municipalité perpétuent la tradition des festivités du 14 juillet alternativement dans le parc municipal et à Lauzières. C'est donc tout naturellement que nous vous donnons rendez-vous le mardi 13 juillet 2010 au Port du Plomb à partir de 21h.

Le comité des fêtes qui gère le bal et les stands de restauration, jeux et buvette, la municipalité qui offre le feu d'artifice et les restaurateurs présents sur le site sont particulièrement heureux de tout mettre en œuvre pour que le Port du Plomb retrouve à cette occasion une palette de couleurs qui scintillera dans les yeux des petits et des grands aux rythmes endiablés des musiques qui vous feront danser jusqu'à 1h du matin.



Cinéma en extérieur et en nocturne « Beetlejuice » de Tim Burton

Dans le cadre de l'opération « passeurs d'images », la municipalité est heureuse de vous inviter à la projection gratuite et en plein air de ce film.

Résumé du film :

Adam et Barbara ont péri dans un accident mortel. Ayant rejoint le royaume des esprits, ils continuent de hanter leur maison de campagne. Mais voici que celle-ci est rachetée par la famille Deetz. Les astuces des fantômes pour les chasser étant inefficaces, ceux-ci font appel à Beetlejuice, un bio-exorciseur, pour s'en débarrasser... ♦

Entrée libre - Rens. 05 46 37 40 10

Pensez à emporter votre siège. En cas d'intempérie, le repli se fera à l'espace Michel Crépeau, salle du phare de Cordouan.

**Vendredi
27 août
21h30**

Parc municipal



12 Calendrier des manifestations



zOOm
3^e trimestre 2010

Date	Horaires	Organisateur	Nature de la manifestation	Lieu	Renseignements complémentaires
Vendredi 2 juillet	20 h 30	Municipalité	Concert «Duo Berimba»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Coubre	Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans)
Du lundi 5 au vend. 9 juillet	Horaires mairie	Municipalité	Exposition de peinture Madame Neumann	Hall de la mairie	Entrée libre
Mardi 13 juillet	A partir de 21 h	Municipalité et Comité des Fêtes	Feu d'artifice, bal, animation, restauration	Port du Plomb	-
Mercredi 14 juillet	de 10 h 30 à 13 h	Comité des Fêtes	Galette sous flammes	Rue du Port - Lauzières	-
Samedi 24 juillet	de 14 h à 19 h	Les vieux gréments du port du Plomb	Regroupement de vieux gréments : parade et régates nautiques	Port du Plomb	Rens. 05 46 28 21 22
Samedi 31 juillet	de 14 h à 21 h	ACCA	Ball Trap	Fief des Alouettes	Entrée libre
Dimanche 1^{er} août	de 9 h à 21 h	ACCA	Ball Trap	Fief des Alouettes	Entrée libre
Samedi 6 août	21 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence Observation	Espace Michel Crépeau - Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Samedi 14 août	10 h à 12 h et 14 h 16 h	Horizons Africains	Ateliers de danse et percussions africaines	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Enfant de 8 à 12 ans : 6 € Adulte : 20 € Rens. : 06 74 23 76 70
Vendredi 27 août	21 h 30	Municipalité	Cinéma en plein air «Beetlejuice»	Parc municipal ou Espace Michel Crépeau (lieu de repli)	Entrée libre
Du lundi 6 au dim. 12 septembre	A définir	Municipalité	Exposition de peinture Monsieur Laville-Liard	Chapelle de Lauzières	Entrée libre
Samedi 4 septembre	10 h à 12 h et 14 h à 16h	Horizons Africains	Ateliers de danse et percussions africaines	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Enfant de 8 à 12 ans : 6 € Adulte : 20 € Rens. : 06 74 23 76 70
Sam. 11 et dim. 12 septembre	de 9 h à 18 h	Arts et Lumières et Municipalité	Festival de peinture «Les Peintres en chemin» et «le Chemin des Peintres»	Nieul-sur-Mer	Programmes disponibles en mairie
Vendredi 17 septembre	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence «du V2 à Ariane» par Pierre Komler	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Samedi 18 septembre	de 9 h à 12 h	Rando-Nieul	«Rando pour tous»	Nieul-sur-Mer	Départ 9 h à l'espace Michel Crépeau
Samedi 18 septembre	de 14 h à 18 h	Municipalité avec l'ensemble des associations	Forum des associations	Espace Michel Crépeau	Entrée libre
Samedi 18 septembre	18 h	Municipalité	Accueil des nouveaux Nieulais	Espace Michel Crépeau	Sur invitation
Dimanche 19 septembre	10 h	Nieulairpur	Course pédestre	Espace Michel Crépeau	Sur inscription au : 06 61 34 16 70
Dimanche 19 septembre	de 9 h à 18 h	Commerçants des Chênes Verts	Vide-grenier	Moulin des Chênes Verts	Inscription au : 05 46 50 51 10
Du lundi 27 septembre au Vendredi 1^{er} octobre	Horaires mairie	Municipalité	Exposition de photos «Sylvie Curtis»	Hall de la mairie	Entrée libre

À découper et à conserver précieusement ✂

Concert

« Duo Berimba » guitare-percussions avec Stéphane Grosjean et Béatrice Reuther

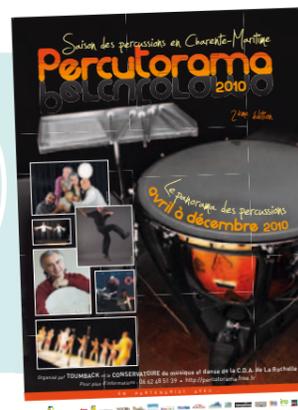
Ce duo fait partie de la programmation officielle du festival percutorama 2010, projet culturel de l'association Toumback en partenariat avec le conservatoire à rayonnement départemental de La Rochelle, le conseil général de la Charente maritime et le conseil régional de Poitou-Charentes et l'USSEM 17. Ce concert clôturera une belle aventure culturelle sur la ville de Nieul-sur-Mer qui a permis d'associer les enfants des 3 écoles dans le cadre d'ateliers de percussions corporelles avec en point d'orgue un concert offert par les enfants à l'occasion de la fête des écoles. La municipalité est heureuse de vous inviter à partager cette soirée à la veille des vacances scolaires. ♦

Rens. 05 46 37 40 10 - Entrée 3 € (gratuit - 18 ans)

sans réservation

Vendredi
2 juillet
20h30

Espace Michel Crépeau,
salle du phare
de la Coubre



12 Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble - juin 2010